TOUT COMPRENDRE SUR

# la finance solidaire



### Les défis auxquels nous faisons face sont nombreux...

Lutte contre le mal-logement, accès à l'emploi pour les personnes qui en sont éloignées, développement des énergies renouvelables et de l'agriculture biologique, soutien à l'entrepreneuriat dans les pays en développement... Ces projets ont besoin de financements solides, et la finance solidaire est là pour y répondre!

### Épargner solidaire : qu'est-ce que c'est?

Le fonctionnement est simple : toute personne qui souhaite souscrire un placement solidaire fait le choix de placer son argent pour qu'il finance des projets utiles à la société et à l'environnement, tout en ayant un rendement financier selon le type de produit choisi.

 $oxed{oxed}$  via votre banque ou assureur  $oxed{oxed}$  via votre employeur  $oxed{oxed}$  via l'actionnariat solidaire





Le label Finansol a été créé en 1997 par des pionniers du secteur, issus de la société civile, pour **distinguer les produits d'épargne solidaire**.



Que vous cherchiez un livret, une assurance vie, des parts sociales ou des titres participatifs, il y a forcément un produit labellisé qui correspond à vos attentes.

Le label Finansol s'appuie sur un **règlement exigeant**, qui étudie des critères d'impact social, de transparence, de cohérence, de gestion durable et de distribution.



Aujourd'hui, plus de 100 établissements proposent des produits labellisés Finansol. À vous de choisir!



Le label Finansol est attribué à des produits et non à une association, une entreprise ou un établissement financier dans son ensemble. Le capital investi n'est pas garanti.

#### La minute Histoire



Apparue en France dans le début des années 80, la finance

solidaire s'est appuyée sur des mouvements citoyens souhaitant agir avec leur épargne, faisant face au constat du déficit de financement pour des organisations qui s'attaquaient pourtant efficacement à des problèmes sociaux.

## Et maintenant, comment je fais?

#### PASSEZ LE PAS DE LA FINANCE SOLIDAIRE!

3 moyens s'offrent à vous :

- > Rendez-vous auprès de votre banquier ou de votre assureur pour souscrire des produits d'épargne solidaire labellisés Finansol : livret, assurance vie, ... Selon les produits, vous partagez les intérêts perçus et/ou votre épargne est investie dans des projets à forte utilité sociale et environnementale.
- > Si votre entreprise propose un Plan d'Epargne Entreprise (PEE) ou Plan d'Épargne Retraite collectif, alors un fonds d'épargne salariale solidaire est obligatoirement proposé. Renseignezvous auprès de votre service administratif ou des ressources humaines.
- > Vous pouvez souscrire directement au capital d'une entreprise solidaire qui exerce une activité à forte utilité sociale et environnementale : c'est ce qu'on appelle l'actionnariat solidaire.

Votre argent peut contribuer à une société plus juste et durable, mais il faut le savoir !



Abonnez-vous à notre newsletter mensuelle pour explorer les concepts clés de la finance solidaire en seulement 5 minutes.













n /compagny/fair-label-finansol